

## RÈGLEMENT DU CONCOURS

Les présentes conditions s'appliquent au concours « Gagnez une Fitbit Blaze » organisé par la société Unilever Belgium SA (Division Food Solutions), dont le siège social est situé à 1190 Bruxelles, boulevard de l'Humanité 292, immatriculée sous le numéro d'entreprise 0438.390.312 (ci-après « Unilever », « notre », « nous »).

### Article 1 - Généralités

1. Toute personne physique habitant en Belgique est habilitée à participer au concours.
2. Si vous avez moins de 18 ans, vous devez obtenir l'autorisation de votre représentant légal pour pouvoir participer au concours.
3. Les collaborateurs et membres du personnel d'Unilever et des magasins participants impliqués dans ce concours ainsi que les tiers auxquels Unilever fait appel pour l'élaboration du concours sont exclus de participation au concours.
4. Un seul prix sera attribué par famille habitant à la même adresse.
5. Sont également exclues du concours, toutes les personnes qui y participent en collaboration organisée, soit dans le cadre de l'une ou l'autre association juridique ou association de fait, soit en collaborant de toute autre manière pour augmenter leurs chances de gagner, soit qui sont suspectées de fraude par Unilever.
6. À tout moment, les participants doivent être en mesure de fournir une preuve de leur identité et de leur âge de telle sorte que l'organisateur puisse les contrôler et sanctionner d'éventuels abus.

### Article 2 - Données personnelles

1. Pour participer au concours, vous pouvez être amené à devoir transmettre certaines données personnelles (par exemple votre nom, prénom, adresse, adresse e-mail, etc.).
2. Vous gardez que les données que vous transmettez sont correctes, à jour et complètes. Unilever n'est pas responsable au cas où les données communiquées par les participants sont inexactes/non actuelles/incomplètes.
3. Les données personnelles que vous nous transmettez seront utilisées conformément à notre déclaration de vie privée accessible via [www.unilever.be](http://www.unilever.be).

### Article 3 - Comment et quand participer ?

1. Ce concours est ouvert du 9 novembre 2017 au 19 novembre 2017 à 23 h 59. La participation au concours s'effectue uniquement via le formulaire du concours disponible sur le site web <https://www.unileverfoodsolutions.be/fr/inspiration-pour-les-chefs/apoint/fitbit-hmr.html>.
2. Pour participer valablement à ce concours, le participant doit avoir installé l'appli UFS Connect sur son smartphone et avoir accès au contenu de cette application. Il doit également remplir le formulaire du concours disponible sur le site web (<https://www.unileverfoodsolutions.be/fr/inspiration-pour-les-chefs/apoint/fitbit-hmr.html>) et répondre aux questions suivantes - la bonne réponse figure dans l'application:
  - a. Question 1 (choix multiples) : Quel produit constitue la base parfaite pour notre délicieuse sauce Madère ?
  - b. Question 2 (choix multiples) : Qu'est-ce que la tendance au « No Waste » ?
  - c. Question subsidiaire : Combien de participations aurons-nous enregistrées le 19/11 à 23 h 59 ?
3. Le participant doit renvoyer le formulaire de participation dûment rempli via le site web avant le 19 novembre 2017 à 23 h 59. Seuls les envois lisibles, corrects et dûment remplis seront pris en compte pour la désignation du gagnant.
4. Une seule participation par concours.

### Article 4 - Désignation du gagnant

1. Le gagnant sera celui qui – parmi toutes les participations valables – aura correctement répondu aux questions du concours ainsi qu'à la question subsidiaire – ou qui sera le plus proche de la réponse à cette dernière question. Nonobstant le caractère sélectif des questions du concours et de la question subsidiaire, il se peut qu'il y ait des gagnants ex aequo. Pour déterminer le gagnant final en cas d'ex aequo, il sera tenu compte de la date et de l'heure de la réception de leur formulaire de participation. Celui que nous avons reçu en premier sera le gagnant final (l'enregistrement par notre système informatique servira de preuve incontestable).
2. Le gagnant sera contacté le plus rapidement possible pour la remise du prix.

3. Si les données personnelles communiquées du gagnant s'avèrent incorrectes et que le gagnant ne répond pas au contact pris par Unilever, nonobstant le fait qu'Unilever a fait tout ce qui est en son pouvoir pour le contacter, Unilever ne sera pas tenue pour responsable.
4. Si, pour une raison indépendante d'Unilever, un gagnant ne reçoit pas son prix dans les 3 mois de la fin du concours, le gagnant perd ses droits sur le prix, qui reste la propriété d'Unilever.
5. Aucune correspondance ne peut être échangée concernant le présent règlement et le résultat du concours.

#### **Article 5 - Prix**

1. Le prix à gagner dans le cadre du concours « Gagnez une Fitbit Blaze » est le suivant : 1 montre Fitbit Blaze (standard) d'une valeur de 199,95 €. La couleur et la taille seront définies et établies en concertation avec le gagnant.
2. Le prix est personnel et ne peut donc pas être transmis à une autre personne, remplacé ou échangé contre de l'argent.
3. Unilever Belgium SA (Division Food Solutions) n'est pas responsable des éventuels retards dans la livraison du prix si celui-ci n'est pas de stock. Aucune indemnisation ne pourra être demandée.
4. En cas de refus du prix ou de non-attribution du prix aux gagnants pour d'autres raisons, le prix échoit à Unilever.

#### **Article 6 - Responsabilité et garantie**

1. Vous reconnaisez que la participation au concours se fait entièrement à vos propres risques. Aucune indemnisation ou autre compensation ne pourra être réclamée à Unilever.
2. S'il vous est demandé, dans le cadre de ce concours, de transmettre, envoyer, enregistrer ou communiquer autrement une contribution, vous garantissez que cet envoi/cette contribution ne porte atteinte à aucun droit (de propriété intellectuelle) de tiers et n'est en aucune façon illicite. Vous préservez, en outre, Unilever contre toute réclamation de tiers à cet égard.
3. Unilever ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'éventuels frais encourus, d'accidents ou de dommage(s) direct(s) ou indirect(s) quelconque(s) survenus à la suite de la participation au présent concours et/ou de l'attribution des prix.
4. Unilever décline toute responsabilité pour les dommages directs et/ou indirects liés au présent concours, y compris concernant (sans y être limité) :
  - les prix qu'elle distribue ;
  - l'adaptation, l'interruption ou la fin du concours et/ou la modification des prix ;
  - l'utilisation illicite de ses systèmes par un tiers.
5. Dans la mesure où la détermination des gagnants se fait exclusivement sur la base d'un procédé informatique, les participants sont conscients et acceptent que l'organisateur ne puisse être tenu responsable d'une défaillance des réseaux, de pertes, de retards ou manquements techniques occasionnés par Internet ou les prestataires techniques qui interviennent dans la transmission des formulaires et l'hébergement du site web. Si le concours doit être reporté, annulé, interrompu en tout ou en partie pour des raisons indépendantes de la volonté d'Unilever, cette dernière n'assumera aucune responsabilité de quelque nature que ce soit.

#### **Article 7 - Droits d'auteur et collaboration**

1. Si les participants transmettent, envoient, enregistrent une contribution au concours ou communiquent quelque chose d'une manière différente, ces envois deviennent la propriété d'Unilever. Les participants renoncent intégralement à tous leurs droits sur l'envoi, y compris les droits d'auteur. Les participants renoncent intégralement à tous leurs droits sur l'envoi, y compris les droits d'auteur et Unilever se réserve le droit d'optimiser, réduire, modifier ou supprimer un envoi sans devoir en informer les participants.
2. Vous accordez à Unilever le droit perpétuel d'utiliser votre envoi indéfiniment, que ce soit sous forme modifiée ou non, sur tous les médias et sans compensation. Unilever n'est pas tenue de mentionner votre nom.
3. Chaque envoi téléchargé par le participant pourra être utilisé indéfiniment par Unilever, à tout moment, sans qu'une autorisation du participant soit requise et sans devoir l'en informer au préalable ni l'indemniser de quelque manière que ce soit.
4. Si vous gagnez un prix, vous autorisez Unilever à utiliser votre nom et/ou les supports visuels où vous êtes représenté (par exemple, des photos prises lors de la distribution des prix) pour toutes communications liées à cette action, et ce, sans compensation.

#### **Article 8 - Droits d'Unilever**

1. Unilever se réserve le droit de suspendre ou de résilier à tout moment votre participation au concours si vous agissez, de quelque manière que ce soit, en contradiction avec les présentes conditions ou avec une disposition légale applicable, et ce, sans vous en informer au préalable et sans qu'Unilever en soit tenue responsable.
2. La responsabilité d'Unilever ne peut être engagée de ce fait. Unilever se réserve le droit d'écourter, de postposer, de modifier, de transmettre, d'étendre ou d'annuler le présent concours, ou une partie de celui-ci, si des circonstances particulières ou le bon déroulement du concours l'exigent.
3. Unilever ne peut contrôler toutes les contributions et tous les envois. Dans la mesure où une tierce personne invoque l'illégalité d'un envoi d'un participant, Unilever se réserve le droit de communiquer le nom et l'adresse du participant à cette tierce personne.

#### **Article 9 - Contact**

Pour toute question ou tout commentaire à propos du présent concours, merci de nous contacter via la page du concours ou via le formulaire de contact accessible sur [www.unilever.be](http://www.unilever.be).

#### **Article 10 - Divers**

1. Les présentes conditions peuvent à tout moment être adaptées par Unilever. Nous vous conseillons, dès lors, de les consulter régulièrement.
2. Les conditions d'utilisation Unilever et la déclaration de vie privée Unilever sont applicables à ce concours.
3. La participation à ce concours implique l'acceptation de tous les articles du présent règlement, y compris des modifications ultérieures nécessaires, en cas, par exemple, de force majeure. Les présentes conditions sont régies par le droit belge. Tous les différends éventuels découlant ou liés d'une autre manière à l'action ou au site web seront soumis au tribunal compétent de Bruxelles.

\* \* \*